

# Les femmes et la Société des Nations : les questions sociales devant la S.d.N. : [1ère partie]

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 511

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262806>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

Participer à une économie de concurrence, avec son cortège de tarifs douaniers, de contingents, d'attaques et de représailles, participer pour tout dire à une économie de guerre, c'est assurer par là-même les fondements économiques de la guerre. Au contraire, collaborer à une économie fraternelle comme l'économie coopérative, lui donner son dévouement et son amour en même temps que sa force économique, c'est assurer par là-même les fondements économiques de la paix.

**DIRECTION ET RÉDACTION**M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer**ADMINISTRATION**M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux I. 943

**Organe officiel**des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**

SUISSE . . . . . Fr. 5.—

ÉTRANGER . . . . . 8.—

Le numéro . . . . . 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est prévu des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.**ANNONCES**

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

## Nos vingt-cinq ans

Bien que célébré paisiblement, sans fracas ni trompettes, en continuant notre travail vers le mieux, notre anniversaire nous a amené des manifestations qui nous ont touchées. Des cadeaux d'abord, comme on le verra sous une autre rubrique, qui ont une valeur toute spéciale en ces temps difficiles; puis des témoignages de sympathie, des encouragements, des félicitations et des remerciements, et cela de partout, de Suisse comme de l'étranger, d'abonnées toutes proches comme d'amies lointaines, de Pologne ou de Lithuanie...

À notre tour, nous remercions chacune en leur disant combien leur sympathie nous est précieuse, et quel réconfort cela est pour nous de poursuivre la tâche assignée à notre journal dans pareille atmosphère de confiance et de compréhension.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

## Carrières féminines

Quelle profession exercez-vous? Y trouvez-vous de la satisfaction? Avez-vous embrassé par goût ou par nécessité? vous a-t-elle empêchée de vous marier? Vivez-vous à votre propre ménage? avez-vous des obligations d'entretien vis-à-vis de membres de votre famille? employez-vous quelqu'un à votre service? Votre profession exige-t-elle trop des forces féminines? Quelle circonstance spéciale vous en facilite ou vous en complique l'exercice? En cas de mariage, abandonneriez-vous votre travail professionnel?

Telles sont les questions que M<sup>me</sup> Gsell-Trümpf a adressé à des centaines de femmes célibataires exerçant en Suisse les 16 professions sur lesquelles porte son enquête. Pour les femmes mariées, le questionnaire pose d'autres points d'interrogation: Quelle est l'influence réciproque du travail professionnel et de la vie de famille? La double vocation est-elle une charge trop lourde? Le travail professionnel souffre-t-il des soucis du ménage? La maîtresse de maison emploie-t-elle des aides? Son mari est-il entièrement d'accord avec son activité? et qu'en pensent ses enfants? Quels sont pour les époux les avantages de la double activité de la femme?

Enfin un questionnaire spécial a été encore adressé aux femmes qui ont abandonné l'exercice de leur profession, aux veuves et aux femmes divorcées.

Cette enquête portant ainsi sur des circonstances extrêmement diverses et sur de nombreuses catégories de femmes, ne pouvait prétendre classer les professions féminines en des rubriques complètes: pour les institutrices seulement il est possible de déduire des conclusions sur une base numérique. En revanche, des tableaux statistiques nous présentent immédiatement une vision très nette de la complexité du problème, et en y regardant de plus près, nous découvrons quelques données fondamentales qu'il nous paraît utile de relever ici.

Les professions qui procurent la plus grande satisfaction aux femmes sont celles qui les mettent directement en contact avec leurs semblables, avec la jeunesse tout spécialement, ou avec l'humanité souffrante. L'institutrice, l'avocate, la fröbelienne, la dentiste, mais aussi la couturière et la modiste se déclarent heureuses, les femmes mariées plus encore que les célibataires. Ce qui empêche parfois leur satisfaction d'être complète, c'est l'impossibilité d'obtenir le même avancement que leurs collègues masculins, ou encore la fatigue psychique, telle que la connaît l'assistante sociale, ou bien un idéal trop élevé comme cela arrive pour les artistes ou les théologues, ou enfin le travail mécanique exécuté à l'écart de tout contact avec d'autres humains, et le travail qui ne comporte aucune responsabilité personnelle, comme cela est le cas pour certaines branches commerciales. De

leur côté, les assistantes sociales, les pharmaciennes et les jardinières se plaignent de l'insure physique occasionnée par leur travail.

Le mariage exerce rarement une influence fâcheuse sur le travail professionnel. Cependant les pharmaciennes mariées ne continuent utilement leur travail que si leur mari, lui aussi, est pharmacien. L'assistante sociale et la directrice d'institut estiment que la vie de famille serait incompatible avec l'exercice de leurs fonctions. De toutes, c'est la femme artiste qui reconnaît le plus de conflits entre le mariage et la profession. Les exigences de la famille contrecarrent son inspiration et empêchent souvent la concentration nécessaire à la création artistique, ceci d'autant plus que l'art n'étant pas une source de richesse matérielle, celle qui s'y voue n'est que rarement à même d'employer les aides nécessaires à son ménage.

Les femmes exerçant un métier d'ordre manuel ne semblent guère souffrir de pareils conflits, elles estiment que la profession de la mère est un stimulant pour les enfants, ceux-ci apprennent dès l'âge le plus tendre la valeur d'un travail bien fait. Il est évident toutefois qu'au moment du travail saisonnier intensif, la vie de famille passe à l'arrière plan. L'institutrice mariée, elle aussi, organise très facilement sa vie de façon à ce que l'éducation des enfants ne pâtisse pas de la profession de la mère.

Les réponses reçues de juristes et d'autres femmes exerçant une carrière universitaire scientifique émanent de femmes indépendantes, et ne peuvent se comparer entièrement avec celles qui proviennent d'autres catégories de travailleuses.

En règle générale, le travail professionnel donne à la femme plus d'équilibre, une plus grande souplesse, une plus grande joie à son foyer; à travers les rapports qu'il établit avec la vie sociale, il l'aide à mieux comprendre son mari et ses enfants. D'autre part, la vie de famille permet de mieux saisir les problèmes posés par l'exercice d'une profession et de mieux en supporter les difficultés ou les désillusions. Elle arme les femmes mieux que ne le fait la simple formation professionnelle.

C'est dans les branches commerciales surtout que les jeunes filles quittent leur travail en se mariant. Celle qui restent le font par nécessité économique. Il est rare qu'une femme reste célibataire par amour pour sa profession, mais lorsqu'elle a une véritable vocation, elle ne se marie pas à la légère. Le divorce n'est indiqué qu'une seule fois dans cette enquête comme résultant d'un conflit entre la profession de la femme et sa vie d'épouse.

L'auteur a pu comparer les résultats de son enquête avec ceux d'un travail analogue fait en 1901 parmi des femmes célèbres d'Amérique et d'Europe, sur ce sujet: *Maternité et travail intellectuel*. Or, malgré l'évolution économique et sociale qui s'est produite depuis lors, et malgré des bases d'enquête différentes, les résultats se ressemblent.

M<sup>me</sup> Gsell en conclut donc que la femme mariée peut exercer sa profession, à condition d'être aidée dans son ménage, faute de quoi sa charge est trop lourde. Le fait qu'une double vocation peut créer des difficultés ne doit pas influencer le choix d'une profession, car il est tout aussi évident que le travail professionnel présente d'immenses avantages. Nous ajouterons que la satisfaction exprimée par tant de femmes à l'égard de leur profession est une preuve de l'estime dont elles jouissent. Elles sont une valeur pour la société, et celle-ci n'a donc pas de raison pour les renvoyer à leur foyer. Si, dans certains cas isolés, la profession est un moyen d'échapper aux travaux ménagers que l'on déteste, ces cas exceptionnels n'autorisent pas des lois restrictives, se basant en somme sur une anomalie.

A. DE M.

## Les groupes de coopératrices en Suisse romande

On compte actuellement une vingtaine de groupes de coopératrices en Suisse romande, soit 11 à Genève, 5 à Lausanne et environs, 1 à Vevey, 1 à Montreux, 1 à Morges et 1 à Bussigny. Leur dernière assemblée annuelle a montré que leurs activités sont des plus diverses, tant au point de vue pratique que culturel, et laisse entrevoir un développement réjouissant pour cet hiver.



Bois obligamment prêté par Mlle Heilbronner.



## Les femmes et la Société des Nations

### Les questions sociales devant la S. d. N.

On ignore trop généralement dans le grand public — combien de fois n'avons-nous pas eu l'occasion de le répéter ici! — toute l'activité de la S. d. N. en matière sociale, et il n'est que de feuilleter la série des articles publiés par des journaux et des revues, même favorables à la S. d. N., même parfois organes officiels d'Associations destinées à soutenir et à faire connaître l'institution de Genève, pour constater que tout cet aspect de son travail n'est pas même mentionné, lorsque s'établit le « bilan moral » d'une Assemblée plénière. C'est pourquoi, et indépendamment de l'intérêt réel que présente en elle-même la discussion des problèmes d'ordre social, il nous paraît utile de donner ici à nos lectrices un bref aperçu des débats, qui, à côté de ceux consacrés au statut de la femme, touchent le plus directement les femmes, parmi ceux qui ont eu lieu à Genève en septembre dernier.

Ces débats, on le sait, ont été présidés par une femme, la comtesse Apponyi (Hongrie), portée pour la troisième fois à la présidence de cette Cinquième Commission, à l'ordre du jour de laquelle figurent les questions sociales et humanitaires. Et c'est notre amie, M<sup>me</sup> Malterre-Sellier, qui fut nommée rapporteur, et qui déploya dans cette tâche difficile toutes les qualités d'assimilation rapide, de courtoisie conciliatrice, et de compréhension des points de vues différents, qui la caractérisent si bien pour des tâches de cet ordre. Car ce serait une erreur de croire que, parce qu'il s'agit de ces « questions sociales » que l'on regarde souvent un peu dédaigneusement, dans certaines délégations, tout le monde est forcément d'accord: pas du tout. Les conceptions nationales se heurteraient souvent, les mentalités différentes s'entrechoqueraient, les principes opposés s'affronteraient, si n'intervenaient la bonne volonté, le désir d'aboutir, et forcément aussi dans bien des cas, des solutions conciliatrices atténuées, qu'il faut se garder toutefois de confondre avec des compromis.

Un des instruments de travail de la S. d. N. pour les questions sociales, soit sa Commission

consultative, ayant été, comme le savent nos lecteurs, réorganisé (en ce sens qu'en ont été exclus tous les anciens membres assesseurs représentant des organisations privées, pour que la composition de cette Commission fût exclusivement gouvernementale), il devenait dès lors nécessaire, en raison même de cette réorganisation, de discuter le programme futur d'activité. L'un des points sur lesquels il a été insisté, comme étant d'une importance immédiate, est celui de l'organisation même de la protection de l'enfance et de la jeunesse soit le rôle que jouent à cet égard, dans les différents pays, d'un côté les autorités, de l'autre l'initiative privée. L'accent a été également mis sur l'importance de la formation du personnel social et de l'enseignement à la fois théorique et pratique qui doit lui être donné; puis ont été encore suggérés comme sujets d'études le développement des camps de vacances, celui des auberges de la jeunesse (dont nous nous souvenons avoir entendu parler pour la première fois à la S. d. N. par une déléguée allemande vers 1930), et enfin, la question dont le gouvernement roumain demande chaque année vainement l'étude, soit celle de l'abandon de famille, qui a déjà fait l'objet de résolutions et de vœux dans plusieurs de nos Congrès féministes internationaux.

Le désir a été encore manifesté avec raison que soit évité non seulement tout double emploi, mais aussi toute cloison étanche, entre la Commission des questions sociales et les autres organismes de la S. d. N. qui sont amenés à étudier des problèmes d'un même ordre: B. I. T., Organisation d'Hygiène, Institut international de Cinématographie éducatif, Institut de Coopération intellectuelle, Comité pour le problème de l'alimentation, etc. Sans doute, des rapports existaient-ils déjà, mais qu'il s'agit maintenant de renforcer pour aboutir à une collaboration technique vraiment efficace. C'est en s'inspirant du même principe qu'il a été demandé que la Commission des questions sociales fût invitée à collaborer aux travaux préparatoires d'une Conférence européenne de la vie rurale que prépare le Bureau de l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N.

Enfin, la Cinquième Commission, prenant une fois de plus conscience du fait que nous venons de rappeler, soit l'ignorance du public à l'égard de l'œuvre sociale de la S. d. N., a rouvert la question si souvent agitée de la publication d'une revue ou d'un bulletin. Un très long débat s'est engagé à cet égard, non pas sur le fond de la question, tout le monde étant d'accord, mais sur la forme de ce bulletin que les uns voulaient purement documentaire, d'autre plus attrayant, illustré même, ouvert à

<sup>1</sup> Dr. F. Gsell-Trümpf, *Die Frau in höheren Berufungen*. Ergebnisse einer Rundfrage. Verlag Tschudi u. Co, Glaris 1937.

toutes les discussions d'idées. La déléguée mexicaine, M<sup>lle</sup> de Palma, vint encore animer ce débat, en demandant que cette publication ne fût pas faite seulement en anglais et en français — les deux langues officielles de la S. d. N. — mais aussi en espagnol, ceci afin d'atteindre un cercle plus étendu de lecteurs, ce qui amena immédiatement d'autres délégués à en proposer également la publication dans leurs langues nationales respectives, jusqu'au moment où la crainte de la Quatrième Commission (Commission du budget) marqua le commencement de la sagesse ! et où l'on se contenta d'une prudente « recommandation », toujours moins catégorique qu'une résolution !

### Protection de l'enfance

La S. d. N. a déjà, on le sait, une belle activité derrière elle en ce domaine: enfants dévoyés ou en danger moral, cinématographique, placement familial, enfants illégitimes... Sur la seconde et la troisième de ces questions, un rapport définitif pourra être présenté en 1938; en ce qui concerne la première et la

quatrième, la documentation recueillie déjà abondante sera complétée en vue d'un rapport analytique ultérieur. Et une fois de plus, l'on s'est trouvé en ce qui concerne le placement familial en face d'une difficulté de méthode déjà fréquemment rencontrée, soit celle d'isoler un problème du tout complexe et enchevêtré du domaine social. En effet, au début, l'étude de cette question avait été entreprise comme étape de l'enquête menée alors sur la situation des enfants dévoyés et en danger moral, mais dut bientôt en être séparée pour être étudiée pour elle-même, vu son intérêt et son importance.

On sait qu'il a été créé au Secrétariat, voici quelques années, un « Centre d'information en matière de protection de l'enfance ». Celui-ci s'est heureusement développé, en publiant les textes des lois importantes récemment adoptées concernant la protection de l'enfance, et en recueillant dans 23 pays des renseignements sur les œuvres nationales qui s'occupent de cette protection. Rappelons que, dans la mesure des informations dont il dis-

pose, ce « Centre » est prêt à répondre aux demandes de renseignements qu'il reçoit aussi bien d'organisations ou de personnes privées que de services officiels: c'est là une indication qui pourra être utile à plusieurs de ceux qui liront ces lignes.

(A suivre)

E. Gd.

## Tout est bien qui finit bien

Le *Mouvement Féministe* du 6 octobre dernier a déploré qu'en application de l'article 44 du Règlement concernant les employés de la commune de Lausanne (lequel prévoit que le mariage est considéré comme un motif de résiliation de contrat pour les employées), la dentiste scolaire ait dû renoncer à soigner les dents mal placées des écoliers lausannois, car bien entendu, aucun dentiste ne voulait faire ce travail aux conditions auxquelles elle l'accomplissait.

A la suite d'une interpellation présentée au Conseil communal, le 2 novembre, la Muni-

cipalité à majorité socialiste qui avait exigé le départ de Porthodististe contre l'avis donné par la direction des Ecoles, a dû revenir sur sa décision, et M<sup>me</sup> Vallotton a repris son travail auprès des enfants.

Si au moins le législateur pouvait comprendre que toutes ces attaques contre le travail de la femme mariée sont finalement nuisibles à la communauté ! S. B.

## IN MEMORIAM

Mlle Bertha Trussel  
(1853 - 1937)

De nombreux milieux féminins de Suisse allemande, et surtout la puissante Société d'utilité publique des Femmes suisses, avec ses 167 Sections répandues à travers tout notre pays, sont en deuil. Mlle Bertha Trussel n'est plus.

Elle était une figure si connue de toutes les réunions féminines, une personnalité si active dans toutes les formes de la bienfaisance, qu'il est certainement peu de femmes en Suisse qui aient exercé en ce domaine une influence pareille à la sienne. Son nom en effet est étroitement lié à toute cette activité pratique, philanthropique et ménagère, si admirablement déployée par nos Confédérées de langue allemande surtout, et qui devrait faire réaliser aux autorités comme au peuple suisse de quel précieux concours ils se privent volontairement en n'appelant pas ces femmes à collaborer à la chose publique. A collaborer sur un pied d'égalité, ajoutons-nous, car c'est très-fréquentement que, dans les milieux officiels, l'on recourait à Mlle Trussel et à ses auxiliaires, ses talents d'organisatrice, l'autorité de son nom, l'influence qu'elle exerçait par les ramifications de son Association, étant fort appréciés dès qu'il s'agissait d'une œuvre de secours à mettre sur pied, d'une collecte à lancer, ou de toute autre tâche de philanthropie nationale à accomplir. Mais de là à leur reconnaître des droits de citoyennes indépendantes, libres de leur opinion et de leur vote, et cela toujours et non pas seulement pour une action bien délimitée dans le temps et dans l'espace — il y a une certaine différence ! Je ne crois pas d'ailleurs que Mlle Trussel elle-même désirât beaucoup la possession de ces droits, s'intéressant davantage à l'œuvre de portée immédiatement pratique qu'elle avait su réaliser qu'aux problèmes plus intellectuels et abstraits d'ordre politique, économique, juridique ou pacifiste, qui préoccupent d'autres groupements. Certes, elle participait parfois à des réunions suffragistes, certes elle lisait nos journaux féministes, certes elle collaborait avec nous sur bon nombre de points, mais son champ essentiel d'activité était ailleurs.

Et il était si vaste, ce champ, qu'il est difficile dans un article comme celui-ci d'en faire saisir toute l'étendue. Ce fut le champ que défricha, laboura, ensemença cette Société d'utilité publique des Femmes suisses, dont le nom est étroitement associé à celui de Mlle Trussel (elle en fut pendant vingt-et-un ans présidente centrale), et pendant cinq ans présidente d'honneur), et qui doit correspondre à une forme particulière de la mentalité des femmes suisses, puisque, si importante chez nous, elle ne connaît guère de Société sœur en d'autres pays, ni aucun lien international, en ces périodes où pourtant tant de groupements nationaux trouvent à se fédérer sur la base internationale. Education ménagère, enseignement

## La „Joie de lire“

### Une bibliothèque circulante pour enfants<sup>1</sup>

« Le but de notre bibliothèque? Apprendre aux enfants à aimer la lecture, à apprécier les beaux livres, développer leur sens critique ». Avec quelle angoisse j'attendais cette réponse! Je me rappelle certaine bibliothèque de paroisse que j'avais d'ailleurs assiduellement fréquentée dans mon enfance; tous les Berquin, toutes les traductions anglaises les mieux pensantes s'y dominaient rendez-vous; les pages tannées par les doigts humectés, criblées de taches contractées pendant la lecture dans la cuisine familiale, le tout enfin recouvert de papier violet ou gris foncé.

Ici rien de semblable. Plus de coin de salle paroissiale consacré à la distribution des livres le samedi de 3 à 4 heures; mais plutôt un confortable local, — autrefois peut-être une pâtisserie chaude et bien fréquentée par les bourgeois de la vieille ville — qui abrite « La joie de lire ». Dès l'abord, une enseignante gaie et moderne annonce que, par les soins de la Librairie Robert, une sœur est née à l'« Heure Joyeuse » de Paris et aux nombreuses bibliothèques d'enfants de Londres et d'Amérique.

Trois grandes bibliothèques de sapin se détachent sur le papier vert clair, constellées de dos multicolores et gais. Plus de couverture uniformes et peu salissantes, mais la jolie édition moderne dans toute sa fraîcheur: « Notre principe, me dit-on, est de garder au livre son individualité, il faut que l'enfant apprenne à l'aimer pour lui-même. — Et les doigts sales? Les disputes entre frères et sœurs, bagarres où sont oubliés aussi bien la responsabilité du livre prêté que les principes d'amour fraternel? — C'est là l'une des tâches de la bibliothécaire qui se révèle une éducatrice collaborant avec les parents: ses petits abonnés doivent se laver les mains avant de toucher aux livres auxquels ils ont libre accès, et recouvrir chez eux celui qu'ils ont choisi. Ils ont le droit d'emporter un livre à la fois et de le changer chaque jour ». Pourtant l'atmosphère douce et confortable agit sur plusieurs jeunes lecteurs qui aiment à passer une heure dans la bibliothèque

<sup>1</sup> 38, Bourg-de-Four, Genève.

créée exprès pour eux; l'espoir de M<sup>lle</sup> Croix est qu'ils y viennent toujours plus nombreux et comme à leur club. Des tables très simples, de rudimentaires et pittoresques tabourets, et le bureau de la bibliothécaire s'harmonisent avec le bois des rayonnages.

— Pensez-vous que ce cadre si confortable provoque de l'engouement de la part de vos assidus petits lecteurs et que, bientôt, ils se laisseront d'une occupation si tranquille pour revenir au mécano, à la poupée et au train électrique? — Je crois que beaucoup d'enfants souffrent d'en être réduits à la bibliothèque de leurs parents, dans laquelle ils se heurtent d'ailleurs sans cesse à des livres défendus. Une bibliothèque composée exclusivement des livres adaptés à leur mentalité et à leur âge, voilà ce qu'il fallait à nos enfants et je crois au contraire qu'il s'agit plutôt d'un besoin enfin satisfait.

— Pourquoi n'admettez-vous pas de lecteurs de plus de quinze ans? C'est à ce moment que les adolescents auraient le plus grand besoin d'une bibliothèque composée à leur usage de livres spécialement choisis pour eux. C'est aussi une raison pour laquelle ils ne peuvent utiliser avec profit les bibliothèques de leurs cadets: pour ces derniers, ceux qui fréquentent la « Joie de lire », on peut ignorer beaucoup de problèmes qui existent pour l'adolescence.

— Notre but est de recréer beaucoup, d'instruire parfois... En effet, de nombreux rayons sont destinés aux contes, aux récits amusants, aux nouvelles, aux explorations fictives. Pourtant, me confie la bibliothécaire, quelques esprits décidés, surtout vers quatorze ans, délaissent ces lectures faciles pour s'adonner à l'histoire, à la poésie, aux récits de découvertes, de sport, à l'histoire naturelle. Là, de nouveau, la bibliothécaire reprend son rôle d'éducatrice, en proposant les beaux tomes illustrés d'aviation ou de marine à ceux qui se confinent dans les contes des *Mille et une Nuits*. Les tout jeunes lecteurs ne sont pas oubliés: de magnifiques alphabets sont à leur disposition, qui laissent bien loin derrière eux les pauvres petits livres dans lesquels nous avons laborieusement épilé nos premiers mots. Je crois que c'est dans la publication pour les petits que les éditions ont fait le plus de progrès. Les images en sont si spirituelles et fines que l'artiste

semble les avoir dessinées et coloriées pour s'amuser lui-même. En parcourant les rayons, nos yeux rencontrent les livres d'Aval, Madeleine Dugestoux, Demaison, Jean Brunhoff, quelques périodiques, dernières « créations » de la librairie enfantine... Et aussi quelques vieilles connaissances: des Dickens, des Jack London, des Gagnebin, quelques classiques, beaucoup de Dumas... et même les livres de Mme de Ségur qu'une petite fille à boucles longues et à l'âme romanesque a paraît-il, demandés.

— Mais où sont les livres si stupides et charmants de Bécassine? Remplacés par Bicot? — Non, nous avons résolument confiné les Bicot au département de la vente. En effet, l'une des bibliothèques est réservée à la vente, qui est loin d'être entravée par la bibliothèque circulante.

— La réaction des parents à l'ouverture de la « Joie de Lire? — Beaucoup sont venus par pure curiosité voir livres et local; d'autres ont passé une inspection en règle de chaque rayon, afin de s'assurer qu'on n'y tolérerait pas les lectures malsaines. Enfin la principale objection a été: La lecture nuira aux devoirs d'école. Mais faut-il prohiber les gâteaux parce qu'ils ont provoqué une fois une indigestion? »

Les enfants non plus n'ont pas manqué de sens critique. Une *Case de l'Oncle Tom* expurgée en mains, une petite fille déclare docilement: « J'ai l'impression que ce livre a été coupé », et réclame une autre édition. — C'était une traduction, explique un autre petit lecteur en rendant un livre de Kipling, j'aurais préféré lire dans l'original ».

Entre ces nombreuses visites, pour la très grande majorité, confiantes et bienveillantes de la part des parents, et enthousiastes du côté des enfants, l'active bibliothécaire ne chôme pas; la classification des livres, la composition des catalogues alternent avec l'élaboration de nombreux projets: des affiches devront égayer les parois, un catalogue par âge s'impose, l'« Heure du conte » si charmante devra être organisée, le local est déjà presque trop petit!

Nous souhaitons à la *Joie de Lire* de devenir si attrayante que les frères et sœurs aînés de quinze à dix-huit ans demandent que leur soit consacré l'*Intérêt de Lire* !

M. G. C.



## Les femmes et les livres

### Rosamund Lehmann: Intempéries<sup>1</sup>

Un très-beau livre. Les confidences d'une femme sur l'aventure la plus banale, une liaison entre une jeune femme et un jeune homme, mariés tous les deux, elle séparée de son mari, lui vivant dans une union sans intimité; l'histoire d'un amour en marge des conventions, qui eût pu être grossière écrite par une autre plume et qui se déroule avec tact et délicatesse. L'amour est un éternel conflit entre l'homme et la femme et ce conflit éclate à chaque page; leur conception est différente de ce que l'on peut attendre de la passion: elle, la tendresse, lui, le plaisir.

Rollo aime Olivia pour tout ce qu'elle lui donne et elle ne lui est, au fond, pas absolument nécessaire, alors qu'à la jeune femme il devient assez vite indispensable. L'homme aime moins, encadré, retenu qu'il est par des liens conjugués, par une vie d'affaires et de mondantés; Olivia est flottante, libre, un

<sup>1</sup> Plon, édit., 8, Garancière, Paris 1937.

peu désemparée et si seule. « Malheur aux solitaires qui jouent leur vie sur une seule carte: eux-mêmes! » Et de quelle veulerie, de quelle cruauté est capable un homme ennemi des complications!

Rosamund Lehmann était une toute jeune fille quand elle écrivit son premier livre, *Poussière*. « Je l'ai composé comme ça, a-t-elle raconté, uniquement parce que j'éprouvais le besoin de l'écrire et sans penser un instant à le faire publier un jour ». Depuis lors, elle s'est mariée, a eu des enfants et a vécu dans le Kent une existence bourgeoise et paisible.

*L'Invitation à la valse* et *Une note de musique* suivirent *Poussière* et, récemment, *Intempéries* — qui est la suite de *L'Invitation à la valse* — vit le jour. Si les premiers romans étaient d'une jeune fille remarquablement douée, ce dernier est d'une femme avertie par la vie et qui la voit réelle, dure, douloureuse, et non plus inconsistante et rêveuse, farcie d'espoirs et de velléités. Véritablement, l'œuvre de cette romancière anglaise constitue l'une des influences toutes puissantes qui ont renouvelé la littérature contemporaine en France comme en terre britannique.

Rollo et Olivia se sont rencontrés au temps de leur prime jeunesse; la vie les a séparés et soudain elle les remet face à face. Toute la première partie du livre nous montre l'éveil de l'amour et est délicieuse: on croit entendre des bruits d'ailes et des appels d'oiseaux. Lors d'un grand dîner dans le château de Lord et de Lady Spencer, les parents de Rollo, les deux cœurs s'accordent et consen-

tent. Cet accord sentimental fait endurer plus aisément les pages interminables consacrées à cette manifestation mondaine sous le toit de Lady Spencer, qui est encore plus imposante que la Reine Mary, dont elle a l'allure sculpturale avec des traits plus classiques. Dominatrice et généreuse, elle ne demande jamais votre opinion mais vous impose la sienne.

La seconde partie du roman est consacrée à l'ascension et au déclin du bonheur d'Olivia. Rollo est bon, attentif, parfait, mais il ne livre rien de son être intime et il se laisse adorer avec une béatitude un peu comique. Ni subtil, ni spirituel, ni intellectuel, seulement bon garçon. Olivia, comparée à lui, est toute en nuances et très experte dans cet art de se torturer où beaucoup de femmes excellent. Mais tant qu'elle est aimée, elle ne demande rien de plus, s'efface et supporte la cruauté quotidienne d'une vie de femme « seconde ». Mais que l'envahisse la jalousie et elle se sent le cœur chaviré. Rollo l'a introduite un soir dans sa propre maison où il est momentanément seul. Olivia reçoit le choc dont elle ne se remettra pas: tout à coup, brutalement, elle réalise ce qu'un foyer conjugal peut donner de douceur et de sécurité alors qu'elle n'est, elle, que dérivatif, amusement passager, pas beaucoup plus, et qu'elle demeure l'isolée, l'errante, celle qui n'a ni feu ni lieu.

A cette mélancolique découverte s'en ajoute une plus douloureuse encore. Olivia est complètement seule à Londres, Rollo chasse en Ecosse et elle ne veut pas que lui ou des amis connaissent toute l'étendue de son malheur. Alors se lisent quelques pages émou-

vantes et très simplement écrites. Une critique a fait remarquer à ce sujet que si les romanciers se complaisent aux brutales descriptions des amours coupables et de leurs suites, les romancières y mettent généralement plus de retenue.

Symbole poignant: pour payer la somme élevée que lui réclame le praticien discret, Olivia vend la bague d'émeraudes reçue comme gage de joyeux amours... Quelles que soient les erreurs d'Olivia — qu'elle expie durement la pauvre — elle reste droite, fière, sans ruse et sans artifice, mais il faut convenir que le milieu artistique où son mariage malheureux l'a introduite est assez crispant. C'est-à-dire que ces jeunes peintres ou littérateurs masculins ou féminins, qui se croient affranchis de toute convention, mais, en réalité, s'en forment d'autres, sont gais, intelligents et intéressants à jeun, mais effroyables quand ils prétendent s'amuser.

Si la soirée chez les Spencer avait été guidée, formaliste, terne et ennuyeuse, celle qui se déroule dans la bohème artistique et littéraire est insupportable. Quand on songe aux sages romans de l'époque victorienne et aux conversations édifiantes arrosées d'innombrables tasses de thé qu'ils rapportaient, et qu'on les compare aux descriptions de festivités contemporaines, on demeure confondu de la vulgarité et de l'intempérance de ceux et celles qui forment pourtant l'élite d'un pays. Quand ils ne sont pas tragiquement ivres, ces amis et amies d'Olivia, ils déraisonnent en proie à une énorme et turbulente gaieté qui semble laborieusement voulue et assomme le lecteur.